

Le calendrier scolaire de l'année 2027-2028

Un [arrêté du 21 juillet](#) fixe le calendrier scolaire national de l'année 2027-2028.

La **zone A** comprend les académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon et Poitiers.

La **zone B** comprend les académies d'Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes et Strasbourg.

La **zone C** comprend les académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse et Versailles.

Conformément aux dispositions légales, pour les académies de Corse, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Mayotte et de la Réunion, ainsi que pour Saint-Bathélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon, **ce sont les recteurs d'académie qui sont chargés de fixer les calendriers.**

ANNÉE SCOLAIRE 2027-2028

	ZONE A	ZONE B	ZONE C
Préentré des enseignants	Mercredi 1 ^{er} septembre 2027		
Rentrée scolaire des élèves	Jeudi 2 septembre 2027		
Toussaint	Samedi 23 octobre 2027 Lundi 8 novembre 2027		
Noël	Samedi 18 décembre 2027 Lundi 3 janvier 2028		
Hiver	Samedi 19 février 2028 Lundi 6 mars 2028	Samedi 5 février 2028 Lundi 21 février 2028	Samedi 12 février 2028 Lundi 28 février 2028
Printemps	Samedi 22 avril 2028 Mardi 9 mai 2028	Samedi 8 avril 2028 Lundi 24 avril 2028	Samedi 15 avril 2028 Mardi 2 mai 2028
Début des vacances d'été (*)	Mardi 4 juillet 2028		

(*) Les enseignants appelés à participer aux opérations liées aux examens sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par la note de service établissant le calendrier de la session.

Pour les enseignants, deux demi-journées (ou un horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, pourront être dégagées, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Les classes vaqueront le vendredi 26 mai 2028 et le samedi 27 mai 2028.

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Les vacances débutant le samedi, pour les élèves qui n'ont pas cours ce jour-là, le départ a lieu le vendredi après les cours.